

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2021

DROIT À L'AVORTEMENT - (N° 3879)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 531

présenté par

M. Meizonnet, Mme Le Pen, M. Bilde, M. Chenu, Mme Houplain et Mme Pujol

à l'amendement n° 152 de M. Breton

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« réclamer à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.